

L'austérité pour sortir de la crise : une aberration !



La loi Macron, loi réactionnaire donne plus de liberté pour les patrons et moins de droits pour les salarié-e-s.

Travail du dimanche dans le commerce banalisé presque sans conditions. C'est un pas en avant dans la flexibilité du travail et un pas en arrière pour les activités sociales et culturelles. La question de fond est le salaire !

Un recul sur les bonifications pour travail de nuit

Limitation des prérogatives de l'inspection du travail et de la médecine du travail, Facilitation des licenciements, Remise en cause de la Justice Prud'homale, Mais aussi...Nouvelles privatisations, allègement des normes, des obligations au profit de l'économie, généralisation du transport inter urbains par cars....

La cohérence de **la loi Macron c'est le démantèlement social** avec une remise en cause générale des droits et garanties des salarié-e-s., dans le même élan ultralibéral que l'accord national interprofessionnel pour la compétitivité, le pacte de responsabilité et les politiques d'austérité menées depuis des années.

CETTE LOI PASSÉE EN FORCE DOIT ÊTRE RETIRÉE

UNE PÉTITION EST PROPOSÉE

PÉTITION

CGT Solidaires **FO**

"Pour nous, Macron, c'est non !"

La loi Macron n'est pas un simple feuilleté. Elle est une opportunité d'écouter les salariés et de leur donner la parole. Elle est une vraie cohérence de la démantèlement social avec une remise en cause générale des droits et garanties des salarié-e-s.

C'est une loi d'exception. Elle doit être retirée. Elle doit être remplacée par une loi qui respecte les droits des salariés et qui leur donne la parole.

Contre la loi Macron, contre le pacte de responsabilité, contre les politiques d'austérité, pour l'expression des intérêts des salariés, pour le travail, pour la justice sociale.

CETTE LOI PASSÉE EN FORCE DOIT ÊTRE RETIRÉE

C'est l'une des raisons pour lesquelles nos organisations syndicales appellent à la grève interprofessionnelle le 9 avril 2015.

NOM - PRÉNOM	VILLE	SIGNATURE

Édition 1 - octobre 2014 - voir l'adresse l'adresse internet sur le 27 mars 2015

Petit rappel pour se dire que c'est possible.

La dernière fois qu'une loi est passée en force avec l'article 49-3, c'était pour le CPE (contrat première embauche) en 2006. Et les salarié-es, avec les jeunes, l'ont fait retirer !

Le secteur privé et la fonction publique sont victimes de cette logique ultra libérale.

Le gouvernement et la patronat martèlent qu'il faut se serrer la ceinture, que pour embaucher demain il faut licencier plus facilement dès maintenant, que pour sauver les retraites, il faut raboter le pouvoir d'achat des pensions et repousser l'âge de départ à 65 ans et plus. Ils n'ont comme crédo que la rigueur budgétaire, les suppressions d'emplois d'agents publics et de fonctionnaires, les privatisations.

Tout cela conduit depuis des dizaines d'années à la dégradation de notre qualité de vie et de nos conditions de travail, à un recul du service public.

Pour sortir de la crise, la CGT se prononce pour une autre répartition des richesses afin d'investir dans des mesures sociales, pour une véritable relance de l'économie, pour des services publics accessibles à tous sur tout le territoire, pour une politique industrielle et énergétique créatrice de richesses et d'emplois, pour répondre à des priorités sociales permettant la satisfaction de revendications.

Avec la CGT, revendiquons :

- l'augmentation des salaires dans les entreprises privées comme dans la fonction publique ;
- la hausse des minima sociaux ;
- la revalorisation des pensions pour les retraités ;
- l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, alors que l'écart se situe aujourd'hui à 27 % en activité et 40 % à la retraite. L'égalité salariale d'ici 2024 permettrait de résoudre 46 % des problèmes des caisses complémentaires ;
- une réduction du temps de travail avec des embauches correspondantes ;
- des créations d'emplois pour combattre le chômage et améliorer les conditions de travail ;
- le développement des prestations sociales (santé, retraites, indemnisation du chômage, ...).

Car de l'argent, il y en a ! Beaucoup trop pour les actionnaires et pas assez pour les salarié-e-s ! Les récents chiffres publiés sont sans appel : les dividendes versés aux actionnaires restent maintenus à un haut niveau, par contre les investissements baissent. Un salarié travaille aujourd'hui plus de six semaines pour rémunérer les actionnaires, contre deux semaines, il y a trente ans ! Où est la modernité ?

Mars 2015 - Imp. CGT 44

lacgt44.fr/

La CGT, avec FO, Solidaires et la FSU, appelle à agir pour l'augmentation des salaires, des pensions, pour les embauches, pour un partage des richesses qui permette de répondre aux besoins des salarié-e-s et de dire non à la loi Macron !

Se rassembler est une force, adhérez à la CGT

BULLETIN DE CONTACT DE SYNDICALISATION

Je souhaite ☐ prendre contact ☐ me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

Bulletin à renvoyer à la cgt.

A découper suivant les pointillés



Union Départementale CGT 44
Maison des Syndicats
1, place de la Gare de l'État - C.P. n° 1
44276 NANTES cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 60
ud44@cgt.fr



Union Locale NANTES
Maison des Syndicats
1, place de la Gare de l'État - C.P. n° 1
44276 NANTES cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 60
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE
16, rue Monnier - 44400 REZÉ
Tél. : 02 40 84 34 89
ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE
Place des 12 Femmes en Colère
44220 COUËRON - Tél. : 02 40 86 21 43
ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU
Impasse de la Hache
44470 CARQUEFOU
Tél. : 02 40 30 32 45 -
Fax : 02 51 13 59 44
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN
42, rue de la Dutée
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT
1, rue de la Gare
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : 02 40 81 04 82
unionlocale-cgt@orange.fr

Union Locale ANCENIS
Espace Corail
30, rue Francis Robert
44150 ANCENIS
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE
Maison des Syndicats
4, rue Marceau
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN
1, chemin de la Prée
44130 BLAIN
02 40 87 07 12
ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF
2 rue Pronzat
44560 PAIMBOEUF
Tél. 09 60 42 20 78
Fax 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON
1, rue des Filatures
44190 CLISSON
Tél. : 02 28 01 84 41 - 06 40 21 71 39
unionlocalecgtclisson@orange.fr